

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 3560

présenté par

M. Dive, M. Dubois, M. Descoeur, Mme Bazin-Malgras, M. Ciotti, M. Forissier, Mme Genevard,  
M. Gosselin, M. Habert-Dassault, M. Neuder, M. Vermorel-Marques, M. Viry et Mme Gruet

-----

**ARTICLE 2**

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant :

« 8° D'informer et de diffuser l'avancement des nouvelles techniques de sélection et d'amélioration des cultures, à destination des actifs des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire et des citoyens. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La recherche et l'innovation jouent un rôle central dans l'amélioration des pratiques agricoles et alimentaires, notamment à travers l'introduction de nouvelles techniques de sélection et d'amélioration des cultures. Ces avancées, souvent regroupées représentent un potentiel considérable pour accroître la résilience des cultures face aux défis climatiques et réduire l'utilisation des intrants chimiques. Cependant, l'acceptabilité sociale et la compréhension publique de ces techniques sont des éléments essentiels pour leur adoption réussie. C'est pourquoi cet amendement propose d'informer et de sensibiliser tant les acteurs des secteurs agricoles et agroalimentaires que le grand public sur l'état de l'art des nouvelles techniques de sélection et d'amélioration des cultures. Cette démarche vise à favoriser un dialogue ouvert et informé.